

OBJET LOCATION DE MATERIELS DIVERS POUR LES MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LA VILLE DE SAINT-DENIS

APPROBATION DU CHOIX DES ENTREPRISES RETENUES PAR LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES, AVENANTS ET ACTES Y AFFERENTS

La Ville de Saint-Denis organise très régulièrement des manifestations culturelles, sportives et économiques pour lesquelles la location de matériels est nécessaire (tentes, podiums, toilettes publiques non raccordées, sonorisations, vidéo, pistes de danse).

A cette fin, un marché a été lancé selon la procédure d'appel d'offres ouverts, multi-attributaires sans montant minimum ni maximum. Cela permettra d'améliorer la réactivité des services et de tenir compte des durées d'amortissement des matériels des opérateurs économiques.

Cette présente délibération rapporte la délibération n° 15/3-38 du 27 juin 2015 qui prévoyait une procédure selon l'accord cadre multi-attributaire et une durée de marché de 2 ans.

Le marché est composé de 13 lots définis ci-dessous :

Désignation des lots	Nombre d'attributaires	Estimations TTC pour un an
Lot 1 : Location de tentes rigides	4	48 825 €
Lot 2 : Location de tentes pliantes	3	83 545 €
Lot 3 : location de structures couvertes	3	21 700 €
Lot 4 : Location de podiums non couverts	4	21 700 €
Lot 5 : location de petits podiums couverts	4	145 390 €
Lot 6 : location de grands podiums couverts	3	32 550 €
Lot 7 : Location de pistes de danse	3	8 680 €
Lot 8 : Location de toilettes mobiles non raccordées	3	87 885 €
Lot 9 : Location de matériels de sonorisation pour des manifestations dont le public <= 500 personnes	5	45 787 €
Lot 10 : Location de matériels de sonorisation pour des manifestations dont le public est compris entre 500 et 10 000 personnes	5	142 135 €
Lot 11 : Location de matériels de sonorisation pour des manifestations dont le public > 10 000 personnes	5	81 375 €
Lot 12 : Location de matériel de petite régie vidéo (avec diffusion sonore)	3	41 230 €
Lot 13 : Location de matériel de grande régie vidéo	3	43 400 €
		804 202 €

Il court à compter de la date de notification pour une durée de un (1) an ferme reconductible de manière tacite trois (3) fois sur un (1) an ferme sans que la durée totale n'excède quatre (4) ans. Le montant prévisionnel annuel est de 804 202 € TTC, soit 3 216 808 € TTC sur 4 ans.

Rapport n° 16/2-16

Lors de la commission d'appel d'offres en date du 17 mars 2016, les membres de la commission d'appel d'offres ont attribué les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 9, 10, 11, 12, 13 comme suit :

Désignation des lots	Nombre d'attributaires	Attributaires du marché	Estimations prévisionnelles TTC pour un an
Lot 1 : Location de tentes rigides	4	1/ ETB FC 2/ TENTES OI 3/ pas de candidat 4/ pas de candidat	48 825 €
Lot 2 : Location de tentes pliantes	3	1/ ETB FC 2/ TENTES OI 3/ ANIMATIONS REUNION	83 545 €
Lot 3 : location de structures couvertes	3	1/ ETB FC 2/ pas de candidat 3/ pas de candidat	21 700 €
Lot 4 : Location de podiums non couverts	4	1/ STAGE OI 2/ pas de candidat 3/ pas de candidat 4/ pas de candidat	21 700 €
Lot 5 : location de petits podiums couverts	4	1/ STAGE OI 2/ pas de candidat 3/ pas de candidat 4/ pas de candidat	145 390 €
Lot 6 : location de grands podiums couverts	3	1/ STAGE OI 2/ pas de candidat 3/ pas de candidat 4/ pas de candidat	32 550 €
Lot 7 : Location de pistes de danse	3	Offres irrégulières	8 680 €
Lot 8 : Location de toilettes mobiles non raccordées	3	Offres irrégulières : proposition de lancer une procédure négociée avec les trois candidats (art 35.1.1 du CMP)	87 885 €
Lot 9 : Location de matériels de sonorisation pour des manifestations dont le public <= 500 personnes	5	1/ JBR SON ET LUMIERE 2/ TROPICAL SOUND 3/ MUSIC AND LIGHT 4/ LONTANT LE GADIAM 5/ pas de candidat	45 787 €
Lot 10 : Location de matériels de sonorisation pour des manifestations dont le public est compris entre 500 et 10 000 personnes	5	1/ TROPICAL SOUND 2/ JBR SON ET LUMIERE 3/ LONTANT LE GADIAM 4/ pas d'attributaire 5/ pas d'attributaire	142 135 €
Lot 11 : Location de matériels de sonorisation pour des manifestations dont le public > 10 000 personnes	5	1/ STAGE OI 2/ JBR SON ET LUMIERE 3/ pas de candidat 4/ pas de candidat 5/ pas de candidat	81 375 €
Lot 12 : Location de matériel de petite régie vidéo (avec diffusion sonore)	3	1/ STAGE OI 2/ pas de candidat 3/ pas de candidat	41 230 €
Lot 13 : Location de matériel de grande régie vidéo	3	1/ STAGE OI 2/ pas de candidat 3/ pas de candidat	43 400 €
Estimation totale			804 202 €

Rapport n° 16/2-16

Je vous demande, en conséquence, de m'autoriser :

- à signer les marchés avec les entreprises retenues par la commission pour les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 9, 10, 11, 12 et 13,
- à relancer le lot 8 sous la procédure négociée selon les dispositions de l'article 35.I.1 du code des marchés publics et à signer le marché avec les entreprises retenues
- à prendre toutes les décisions concernant l'exécution et le règlement de ce marché lorsque les crédits sont inscrits au budget et de signer tous actes y afférents.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Maire



Gilbert ANNETTE

COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du samedi 19 mars 2016
Délibération n° 16/2-16

**OBJET LOCATION DE MATERIELS DIVERS POUR LES MANIFESTATIONS
ORGANISEES PAR LA VILLE DE SAINT-DENIS**

**APPROBATION DU CHOIX DES ENTREPRISES
RETENUES PAR LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

**AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES, AVENANTS
ET ACTES Y AFFERENTS**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Sur le RAPPORT N° 16/2-16 du Maire ;

Vu le rapport de Mr JAVEL François présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Culture/ Jeunesse/ Sport ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions, avec réserve de Monsieur René-Paul VICTORIA en Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve le choix des entreprises retenues par la commission d'appel d'offres en date du 17 mars 2016 pour un montant sans minimum ni maximum tous lots compris.

Délibération n° 16/2-16

Désignation des lots	Nombre d'attributaires	Attributaires du marché	Estimations prévisionnelles TTC pour un an
Lot 1 : Location de tentes rigides	4	1/ ETB FC 2/ TENTES OI 3/ pas de candidat 4/ pas de candidat	48 825 €
Lot 2 : Location de tentes pliantes	3	1/ ETB FC 2/ TENTES OI 3/ ANIMATIONS REUNION	83 545 €
Lot 3 : location de structures couvertes	3	1/ ETB FC 2/ pas de candidat 3/ pas de candidat	21 700 €
Lot 4 : Location de podiums non couverts	4	1/ STAGE OI 2/ pas de candidat 3/ pas de candidat 4/ pas de candidat	21 700 €
Lot 5 : location de petits podiums couverts	4	1/ STAGE OI 2/ pas de candidat 3/ pas de candidat 4/ pas de candidat	145 390 €
Lot 6 : location de grands podiums couverts	3	1/ STAGE OI 2/ pas de candidat 3/ pas de candidat 4/ pas de candidat	32 550 €
Lot 7 : Location de pistes de danse	3	Offres irrégulières	8 680 €
Lot 8 : Location de toilettes mobiles non raccordées	3	Offres irrégulières : proposition de lancer une procédure négociée avec les trois candidats (art 35.1.1 du CMP)	87 885 €
Lot 9 : Location de matériels de sonorisation pour des manifestations dont le public <= 500 personnes	5	1/ JBR SON ET LUMIERE 2/ TROPICAL SOUND 3/ MUSIC AND LIGHT 4/ LONTANT LE GADIAM 5/ pas de candidat	45 787 €
Lot 10 : Location de matériels de sonorisation pour des manifestations dont le public est compris entre 500 et 10 000 personnes	5	1/ TROPICAL SOUND 2/ JBR SON ET LUMIERE 3/ LONTANT LE GADIAM 4/ pas d'attributaire 5/ pas d'attributaire	142 135 €
Lot 11 : Location de matériels de sonorisation pour des manifestations dont le public > 10 000 personnes	5	1/ STAGE OI 2/ JBR SON ET LUMIERE 3/ pas de candidat 4/ pas de candidat 5/ pas de candidat	81 375 €
Lot 12 : Location de matériel de petite régie vidéo (avec diffusion sonore)	3	1/ STAGE OI 2/ pas de candidat 3/ pas de candidat	41 230 €
Lot 13 : Location de matériel de grande régie vidéo	3	1/ STAGE OI 2/ pas de candidat 3/ pas de candidat	43 400 €
Estimation totale			804 202 €

Délibération n° 16/2-16

ARTICLE 2

Autorise le Maire à :

- signer les marchés avec les entreprises retenues par la commission pour les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 9, 10, 11, 12 et 13,
- relancer le lot 8 sous la procédure négociée selon les dispositions de l'article 35.I.1 du code des marchés publics et à signer le marché avec les entreprises retenues
- prendre toutes les décisions concernant l'exécution et le règlement de ce marché lorsque les crédits sont inscrits au budget et de signer tous actes y afférents.

ARTICLE 3

La dépense correspondante sera imputée sur les crédits ouverts au Budget principal sous le chapitre 011.

Le Maire,



Gilbert ANNETTE